

COMPTE RENDU SEANCE DU MARDI 11 MAI 2010 A 21 HEURES

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation de l'ordre du jour.**
2. **Approbation du procès verbal de la séance précédente.**
3. **Fonds de compensation pour la TVA 2010.**
4. **Délibération pour les marchés publics à procédure adaptée.**
5. **Délibération I.A.T.**
6. **Convention Véolia /Commune pour autorisation d'occupation domaniale de ré-
péteurs sur les supports d'éclairage public.**
7. **Commission « Vie du village » : propositions.**
 - a. **Organisation d'un vide grenier**
 - b. **Festival de guitare**
 - c. **Repas des aînés du 12 juin 2010**
 - d. **Villages fleuris.**

Sous la Présidence de Monsieur Pierre COMBETTES,
étaient présents : Mmes Monique BALSAN, Hélène GABRIELI-MAGOT, Jacqueline GERBE.

MM Gilles CLIMENT, Joël COMBETTES, Dominique CROULLEBOIS, Pierre FORTIER,
Joël RAYMOND.

Procurations : Mme Valérie REIMUND à Hélène GABRIELI-MAGOT.

Absents excusés : Marie-Thérèse FABRE, Samuel FABRE, Catherine GUILLERMET,
Catherine MAVEL, Thierry SERVES.

1. Approbation de l'ordre du jour.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal l'ordre du jour qui comporte 7 points, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du procès verbal de la séance précédente.

Le procès verbal de la séance du 13 avril 2010 est approuvé à l'unanimité.

3. Fonds de compensation pour la TVA 2010 :

Le dispositif relatif au fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) prévu à l'article L. 1615-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), permet le versement en 2010 des attributions du fonds au titre des dépenses réalisées en 2009 pour les bénéficiaires du fonds qui s'engagent, par convention avec le représentant de l'Etat, à accroître leurs dépenses d'investissement en 2010.

Compte tenu des dépenses d'investissement prévues au budget 2010, le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention pour l'application du dispositif du plan de relance de l'économie relatif au FCTVA 2010 avec l'Etat

4. Délibération pour les marchés publics à procédure adaptée.

Le Conseil municipal charge Monsieur le Maire en application de l'article L 2122-22 4° du CGCT et pour la durée de son mandat de « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés pour tous les marchés dont le montant des travaux est inférieur à 90 000 euros HT

5. Indemnité IAT.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'instituer pour l'exercice 2010, l'indemnité d'administration et de technicité (I.A.T.) prévu par les textes précités pour les agents de la collectivité au coefficient 2, au prorata du nombre d'heures de travail et du nombre de jours d'absence pour maladie. Le versement sera semestriel.
Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre les dispositions ainsi arrêtées.

6. Convention VEOLIA / COMMUNE.

La société VEOLIA envisage de poser des répéteurs sur les supports d'éclairage public de la commune afin de leur permettre de relever les compteurs individuels à distance. Il convient de signer une convention afin de définir les conditions administratives et techniques relatives à ces aménagements. Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

7. Commission vie du Village.

a. Vide grenier :

Un vide grenier peut-être organisé, à la demande des Montaudois, le dimanche 06 juin 2010 sur le stade ou à la Maison Robert.
Le Conseil approuve à l'unanimité.

b. Festival de Guitare :

L'agglomération propose d'organiser un festival de guitare. Celui-ci pourrait avoir lieu à l'atelier relais sur une demi-journée à l'automne. Le concert subventionné par Montpellier Agglomération, Conseil Général, Région, une participation de 1 000 euros ainsi que les frais de repas seront demandés à la commune.

Les bénéficiaires vont à l'association « Confluences ».

Le Conseil municipal décide de ne pas participer à ce festival par 4 voix « pour » et 6 voix « contre ».

c. Repas des aînés :

Le repas des aînés aura lieu le samedi 12 juin à 12 h 00.

d. Village fleuris :

Il est trop tard pour envisager une participation au concours « Villages fleuris ».

Pour information :

Le Conseil municipal est invité au repas des assistantes maternelles qui aura lieu le 05 juin 2010 à St Drézery.

Le comité des fêtes doit proposer leur programme pour la Fête du village.

Une réunion d'information avec la gendarmerie aura lieu le 07 juin 2010 à 18 h 00 en mairie.

Réunion ouverte à tout le monde, une publicité sera faite.

Les travaux de la rue Gaston Baissette (réseaux d'eaux) ont débuté. Les travaux sur le réseau d'eau pluvial sont programmés pour cet été.

Une réflexion sur la réfection de l'éclairage public de cette rue est en cours afin de réduire la consommation d'énergie.

L'Agence Locale d'Energie organise à Montaud le 25 septembre 2010 une matinée sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Deux visites sont prévues, la première chez Monsieur Michel BETANT pour la rénovation de bâtiment en basse consommation et la seconde à l'école Charles Perrault pour l'installation de la chaudière à granulés de bois.

La séance est levée à 22 h 15.